

Compte-rendu de la rencontre avec Madame Cécile BIGOT-DEKEYSER
Secrétaire Générale
du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Le 29 août 2023

Sous la présidence de Madame Cécile BIGOT-DEKEYSER - Secrétaire générale du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) de Messieurs Philippe MERILLON (SGA) et Xavier MAIRE (SRH).

Vos représentants FO Agriculture : Mesdames Soizic BLOT (SG SNTMA FO), Christine HEUZE (SG FO EA), Catherine HOBENICHE (SG SNAMA FO) et Laurence RICOILLEY (SG SYNERGIES FO), Messieurs Jean-Christophe LEROY (SG FOA et SNIAE FO) et Stéphane TOUZET (SGA FOA).

En préambule, **FO Agriculture (FOA)** évoque les impacts à venir sur nos services lors de la coupe du monde de rugby cet automne et des jeux olympiques « Paris 2024 ».

L'Administration entend nos remarques mais n'a pas de réponse à apporter à ce stade.

1. Insuffisance du montant de prise en charge des frais de déplacement :

FOA souligne qu'il est aujourd'hui impossible de se loger et de se restaurer correctement avec les montants actuels de prises en charge.

La Secrétaire Générale (SG) est consciente de la problématique mais précise que les montants sont fixés par la Fonction Publique. **FOA** demande néanmoins au MASA de porter cette revendication aux ministères concernés (Budget et Fonction Publique).

2. Rémunération :

a) RIFSEEP :

FOA conteste la manière dont la bascule a été réalisée pour les corps techniques au MASA, et en particulier le calcul de la garantie indemnitaire. **FOA** demande la correction de cette anomalie lors de l'exercice de la « revoyure » 2024.

FOA pointe également une règle de gestion indemnitaire plus favorable au MTE dans le cadre des mobilités (bonus IFSE en cas de mobilité, y compris sur un poste du même groupe).

FOA demande que le MASA mette en œuvre des mesures similaires pour favoriser la mobilité.

FOA rappelle la teneur du courrier adressé en octobre 2022 à la précédente secrétaire générale concernant la revalorisation de la rémunération des IAE.

Concernant la filière administrative basculée au RIFSEEP dès 2016, les agents attendent toujours la tenue du groupe de travail sur les clauses de revoyure. Il faut notamment revoir la répartition des missions dans les groupes fonctions ainsi que les montants des socles IFSE et CIA.

Les attachés stagiaires sortis d'IRA ne perçoivent pas de CIA. D'autres ministères ou opérateurs n'appliquent pas cette politique. Cela n'aide pas à l'attractivité des postes au MASA. La Secrétaire générale répond que le sujet sera évoqué lors de réunions interministérielles afin que les règles soient harmonisées.

En ce qui concerne l'enseignement, **FOA** continue de dénoncer la différence des montants perçus entre la filière administrative et la filière formation recherche. Pourtant les agents réalisent souvent les mêmes missions et ont les mêmes obligations de service.

FOA demande l'alignement des montants alloués à la filière formation recherche sur ceux de la filière administrative.

Les agents police de l'eau décroisés avec le MTE ont été oubliés de la revalorisation IFSE depuis longtemps malgré la charte signée en 2015 qui s'y engageait.

La secrétaire générale découvre avec surprise cette problématique.

Le SRH du MASA va redemander les éléments au MTE.

3. IAE hors classe

L'objectif de 10% d'IAE hors classe est loin d'être atteint, contrairement aux corps homologues des autres ministères.

FOA demande un assouplissement des conditions d'accès à ce grade par le vivier 2.

4. Protection Sociale Complémentaire (PSC)

Le sujet, encore en cours de traitement, inquiète beaucoup **FOA** qui redoute qu'à terme, la complémentaire coûte beaucoup plus cher aux agents. L'obligation d'adhésion et la durée du contrat (6 ans) sont des problèmes majeurs. Les contrats de couple ou de famille sont également à ce stade de vrais sujets d'alerte.

De plus **FOA** rappelle que des agents ne perçoivent toujours pas les 15€.

5. Recrutements, statuts et qualifications au MASA

FOA s'inscrit également dans ce qu'a dit le ministre hier lors de notre entretien au sujet des statuts et des qualifications. Pour FOA, la priorité doit être donnée au recrutement d'agents titulaires formés pour assumer les responsabilités qui leur sont confiées. Cela contribue également à l'attractivité des postes de notre ministère. FOA demande à ce sujet où en sont les groupes de travail prévus dans la feuille de route 2023 et notamment celui dédié au recrutement et à la formation des TSMA.

6. Examens professionnels de promotion de grade en catégorie B

Le [décret 2022-1209 du 31 août 2022](#), pénalise certains agents de catégorie B qui souhaitent s'inscrire aux examens professionnels. Cela bloque leur évolution de leur carrière. FOA demande une modification des textes.

L'Administration répond que de nouveaux textes sont en rédaction pour remédier à cette situation.

7. Dépréciation :

Suite aux propos du ministre d'hier, FOA demande s'il y a des projets en ce sens.

La réponse est non à ce stade. Si le ministère de la Fonction Publique en prévoyait un, le MASA rentrerait dans la démarche.

8. Plans de requalification

Les plans de C en B et B en A, mis en œuvre il y a 4 ans de manière totalement justifiée, sont arrivés à terme. FOA souhaite connaître la stratégie du MASA à ce sujet. En particulier, les possibilités de promotions de B en A des TFR (dans le corps des AI) sont très limitées alors que de nombreux agents réalisent des missions de catégorie A,

La secrétaire générale s'engage à étudier la question.

9. Reconnaissance de la pénibilité pour les missions à forte exposition (conditions, horaires...) telles que abattoirs SIVEP, MIN de Rungis...

FOA a déjà porté ce dossier lors des travaux de la réforme des retraites et souhaite aussi que cela soit inscrit sans délai à la feuille de route.

10. Secrétariat Général Commun (SGC)

FOA pointe une nouvelle fois les difficultés que rencontrent nombre de nos collègues dans leur quotidien.

L'Administration reconnaît des difficultés dans certains sites. Un rapport sera présenté mi-septembre au CSA des DDI. Un dispositif sera établi dès 2024 pour permettre aux RH de proximité de savoir où en sont leurs demandes (système de « ticket suivi »).

Des procédures précises seront également fournies aux SGC pour leur permettre de répondre à la plupart des situations.

FO Agriculture salue la richesse des échanges à l'occasion de cette première réunion bilatérale avec Madame la Secrétaire générale et reste mobilisée sur l'ensemble des dossiers.

*L'équipe **FO Agriculture***



Être solidaires et avancer ensemble
Résister – Revendiquer – Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

